

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 Décembre 2013 et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers, qui font apparaître un actif net de 1 896 151 D et une valeur liquidative égale à 1^D,051 la part, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Gestionnaire, L'UNION FINANCIERE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures, en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » arrêtée au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Nous avons également, conformément aux dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 23 mars 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

Kalthoum BOUGUERRA

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012
AC 1-Portefeuille-titres		1 517 064,216	1 314 197,887
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	1 517 064,216	1 314 197,887
AC 2 -Placements monétaires et disponibilités		388 517,117	327 763,741
a-Disponibilités	2	388 517,117	327 763,741
AC 3- Créances d'exploitation	3	3 063,863	2 476,844
TOTAL ACTIF		1 908 645,196	1 644 438,472
PASSIF			
P A 1 -Opérateurs créditeurs	4	8 513,096	6 823,081
P A 2 -Autres créditeurs divers	5	3 981,247	3 143,624
TOTAL PASSIF		12 494,343	9 966,705
CP 1-Capital	6	1 868 431,835	1 626 314,056
CP 2- Sommes distribuables		27 719,018	8 157,711
a-Sommes distribuables de l'exercice	7	27 719,018	8 157,711
ACTIF NET		1 896 150,853	1 634 471,767
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 908 645,196	1 644 438,472

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PR 1- Revenus du portefeuille-titres		53 474,800	28 387,850
a-Dividendes	8	53 474,800	28 387,850
PR 2- Revenus des Placements monétaires	9	12 186,067	8 036,467
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT		65 660,867	36 424,317
CH 1 - Charges de gestion des placements	10	- 31 664,049	- 24 253,274
REVENU NET DES PLACEMENTS		33 996,818	12 171,043
CH2- Autres charges	11	- 5 985,491	- 4 637,304
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 011,327	7 533,739
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation	-	292,309	623,972
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		27 719,018	8 157,711
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation(annulation)		292,309	- 623,972
Variation des +/- values potentielles sur titres	-	266 932,274	27 589,660
Plus(ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	2 552,597	- 1 923,506
Frais de négociation des titres	-	1 839,427	- 1 549,053
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-243 312,971	31 650,840

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	01/01/2013 31/12/2013	01/01/2012 31/12/2012
<u>AN 1 -Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a-Résultat d'exploitation	28 011,327	7 533,739
b-Variation des +/- values potentielles sur titres	- 266 932,274	27 589,660
c-Plus(ou moins) values réalisées sur cession de titres	- 2 552,597	- 1 923,506
d-Frais de négociation de titres	- 1 839,427	- 1 549,053
<u>AN 2 - Distribution de dividendes</u>		
	-	-
<u>AN 3 -Transactions sur le capital</u>		
a-Souscriptions	525 474,094	1 266 978,793
Capital	445 334,422	1 032 734,397
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	79 684,558	207 507,029
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	455,114	18 517,901
Droits d'entrée		8 219,466
b-Rachats	- 20 482,037	- 871 946,626
Capital	- 17 844,733	- 721 842,658
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	- 2 425,662	- 136 410,976
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	- 211,642	- 13 692,992
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>		
	261 679,086	426 683,007
<u>AN 4- Actifnet</u>		
a- en début d'exercice	1 634 471,767	1 207 788,760
b- en fin d'exercice	1 896 150,853	1 634 471,767
<u>AN 5 -Nombre de parts</u>		
a- en début d'exercice	1 375 870,534	1 064 978,795
b- en fin d'exercice	1 803 360,223	1 375 870,534
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>		
	1,051	1,188
<u>AN 6- TAUX DE RENDEMENT</u>		
	-11,53%	4,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT MAGHREBIA SELECT ACTIONS :

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 24/02/2009, sous le N° 03-2009. Le fonds a été constitué le 15 Septembre 2009, sa durée de vie est de 50 ans à compter de la date d'ouverture au public soit le 22 septembre 2009.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144073/X/N/N/000.

Le capital initial s'élève 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances Maghrébia.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est destiné à être un support à des contrats d'assurance vie en unités de compte d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE, ainsi qu'en tant que support pour placement financier classique dont les parts sont distribuées par l'UNION FINANCIERE.

Le porte-feuille du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est exclusivement composé de :

- Dans une proportion de 80% de l'actif net, en actions des sociétés cotées des secteurs industriels et de services,
- A hauteur d'une proportion de 20% de l'actif net, en liquidités et quasi-liquidités.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telle que fixée par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est tenue au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

- Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon, pour les titres admis à la cote.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et opérant dans les secteurs industriels et de services. Ils sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.
- Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.
- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

5.3. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5.4. CHANGEMENT DE PRESENTATION POUR LES BESOINS DE COMPARABILITE

Au 31 Décembre 2013, le fonds a procédé au changement de la présentation des comptes de créditeurs (Redevances CMF, rémunération CAC et autres) sous la rubrique PA2 « Autres créditeurs divers ». Ces comptes étaient logés sous la rubrique PA1 « Opérateurs créditeurs ».

Ce changement a pour objectif l'amélioration de l'intelligibilité de l'information présentée.

Les informations relatives à l'exercice précédent ont été reclassées de la même manière et ce pour des besoins de comparabilité.

II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Actions	Qté	P.R.U	Coût d'acquisitions	Cours au 31/12/2013	Valeur boursière au 31/12/2013	% Actif net
ADWYA	19 280	6,501	125 341,013	6,936	133 726,080	7,05%
AMS	5 435	8,268	44 936,300	6,591	35 822,085	1,89%
ARTES	18 030	7,264	130 976,646	6,448	116 257,440	6,13%
ASSAD	15 195	8,928	135 668,260	6,971	105 924,345	5,59%
ATL	13 915	3,882	54 021,750	2,396	33 340,340	1,76%
ATTIJARI LEASING	2 380	35,377	84 197,200	24,990	59 476,200	3,14%
CARTHAGE CEMENT	21 402	2,174	46 524,970	3,329	71 247,258	3,76%
CIL	6 140	18,105	111 163,403	13,910	85 407,400	4,50%
ENNAKL AUTOMOBILES	14 160	11,259	159 432,650	9,947	140 849,520	7,43%
ESSOUKNA	7 073	8,987	63 567,520	8,273	58 514,929	3,09%
GIF	22 370	4,047	90 529,179	4,143	92 678,910	4,89%
I.C.F	213	48,001	10 224,150	42,990	9 156,870	0,48%
MODERN LEASING	1 000	9,146	9 146,040	4,997	4 997,000	0,26%
NEW BODY LINE (AA)	4 005	7,970	31 920,115	6,808	27 266,040	1,44%
ONE TECH HOLDING (AA)	5 565	6,662	37 075,840	6,483	36 077,895	1,90%
PGH	14 101	6,271	88 425,354	5,206	73 409,806	3,87%
SAH	40	9,350	374,000	9,350	374,000	0,02%
SIMPAR	2 185	53,637	117 197,120	61,853	135 148,805	7,13%
SOTETEL	7 520	6,601	49 638,364	3,581	26 929,120	1,42%
SOTRAPIL	1 428	11,458	16 362,690	9,270	13 237,560	0,70%
SOTUVER	9 629	7,164	68 980,500	6,604	63 589,916	3,35%
TELNET HOLDING	4 009	6,547	26 246,150	5,733	22 983,597	1,21%
TL	4 366	26,294	114 799,800	21,000	91 686,000	4,84%
TPR	18 400	4,701	86 501,476	4,261	78 402,400	4,13%
TOTAL ACTIONS			1 703 250,490		1 516 503,516	79,98%
NBL DA 1/45 161213	4 005	0,177	708,885	0,140	560,7	0,03%
TOTAL DROITS			708,885		560,700	0,03%
TOTAL			1 703 959,375		1 517 064,216	80,01%

Le cout d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2013 à 1 703 959,375 DT contre 1 234 160,772 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 469 798,603 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
---------------------	---------------------------

Actions et droits	514 379,780
-------------------	-------------

Total I	514 379,780
----------------	--------------------

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values réalisées
----------------	---------------------------	------------------------	---------------------------------------

Actions et droits	44 581,177	42 028,580	-2 552,597
-------------------	------------	------------	------------

Total	44 581,177	42 028,580	-2 552,597
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

2. DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque s'élèvent au 31/12/2013 à 388 517,117 DT, soit 20,49 % de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour 3 063,863 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 12 494,343 DT, le taux d'emploi en liquidité est ramené à 19,99 % de l'actif net.

3. CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 3 063,863 DT, contre 2 476,844 DT au 31/12/2012 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires.

4. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 8 513,096 DT contre 6 823,081 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Gestionnaire	7 577,127	6 068,206
Dépositaire	935,969	754,875
TOTAL	8 513,096	6 823,081

5. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 3 981,247 DT contre 3 143,624 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Publication	100,014	50,000
Conseil du marché financier (CMF)	183,637	248,414
CAC	3 472,153	2 679,748
ETAT	225,443	165,462
TOTAL	3 981,247	3 143,624

6. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
Montant	1 626 314,056
Nombre de parts	1 375 870,534
Souscriptions réalisées	
Montant	445 334,422
Nombre de parts émis	445 334,422
Rachats effectués	
Montant	17 844,733
Nombre de parts rachetées	17 844,733
<u>Capital au 31-12-2013</u>	
Montant ⁽²⁾	2 053 803,745
Nombre de parts ⁽¹⁾	1 803 360,223

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments le capital s'établit à 1 868 431,835 DT détaillé comme suit :

(2)	2 053 803,745
Résultat 2012 capitalisé	8 157,711
Régularisation du résultat 2012 capitalisé	535,781
Variation des différences d'estimation	-266 932,274
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-2 552,597
Régularisation des sommes non distribuables	77 258,896
Frais de négociation	-1 839,427
Capital au 31/12/2013	1 868 431,835

7. SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2013 un montant de 27 719,018 DT contre 8 157,711 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Résultats distribuables	28 011,327	7 533,739
Régularisation	-292,309	623,972
TOTAL	27 719,018	8 157,711

8. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 53 474,800 DT, contre 28 387,850 DT au 31/12/2012 et correspond aux dividendes reçus.

<u>Dividendes</u>	31/12/2013	31/12/2012
des actions admises à la cote	53 474,800	28 387,850

9. NOTE SUR LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 12 186,067 DT, contre 8 036,467 DT au 31/12/2012 et correspond aux intérêts sur les avoirs bancaires.

10. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS.

Le total de ces charges s'élève à 31 664,049 DT, contre 24 253,274 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	28 113,412	21 496,218
Rémunération du dépositaire	3 550,637	2 757,056
TOTAL	31 664,049	24 253,274

11. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 5 985,491 DT, contre 4 637,304 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Honoraires CAC	3 788,805	2 888,453
Redevance CMF	1 910,770	1 464,998
Commissions bancaires	1,925	2,233
Publicité et Publication	100,010	100,284
Impôts et taxes	183,981	181,336
TOTAL	5 985,491	4 637,304

12. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERINENTS

Données par part	2013	2012
Revenus des placements	0,036	0,026
Charges de gestion des placements	-0,018	-0,018
Revenu net des placements	0,019	0,009
Autres charges	-0,003	-0,003
Résultat d'exploitation	0,016	0,005
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	0,015	0,005
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-0,148	0,020
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,001	-0,001
Frais de négociation	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation	-0,150	0,018
Résultat net de l'exercice	-0,135	0,023
Droits d'entrée	0,000	0,006
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,150	0,024
Régularisation du résultat non distribuable	0,043	0,052
Sommes non distribuables	0,107	0,076
Valeur liquidative	1,051	1,188

Ratios de gestion des placements	2013	2012
charges de gestion des placements / actif net moyen	1,67%	1,67%
autres charges / actif net moyen	0,31%	0,32%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,47%	0,52%

L'actif net moyen étant arrêté à 1 901 141,723 DT.

III. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

1. AVEC LE GESTIONNAIRE DU FONDS

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS, moyennant une commission de gestion de 1,25 %, calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net et payée trimestriellement.

2. AVEC LE DEPOSITAIRE DU FONDS

L'UIB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS perçoit :

- Une commission globale hors taxes égale à 0,15% par an de l'actif net du FCP avec un maximum de 5 000 DT HT par an ;
- Commission de droit de garde hors taxes égale à 0,15% par an de l'actif net du FCP avec un maximum de 150 DT HT ;